

Délibération du Conseil Municipal

Conseil convoqué le 4 juillet 2025,
suite à la réunion du 3 juillet 2025 qui n'avait pas le quorum

Conseil municipal du	9 juillet 2025	Délibération N°	2025-33	1/1
----------------------	----------------	-----------------	---------	-----

OBJET : Achat de matériels pour le service technique

Tableau des présences

Conseillers	Présent	Absent	Représenté par
Valérie BRANDIN-BEGHIN	X		
Patricia BRAY	X		
Jacky CAPEL	X		
Nadège COMORET		X	
Laurence HUZE		X	Patricia BRAY
Franck LAMBLARDY		X	Raphaël NORBLIN
Mathieu MARÇAL		X	
Jean-Nicolas MASSON		X	
Alain MIMEAU	X		
Raphaël NORBLIN	X		
Michel PHILIPPE		X	Alain MIMEAU
Ludovic SOULARD		X	
Anne-Maïté TURMEL	X		

Membres en exercice 13

Présents 6

Votants 9

Secrétaire de séance : Valérie BRANDIN-BEGHIN

Monsieur le maire informe les élus qu'il est nécessaire d'acheter du matériel pour les employés du service technique, suite au vol qui a eu lieu dans les locaux.

Monsieur le maire fait part du Devis effectué chez BRICOMAN pour un montant de 1 520.80 € TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide l'acquisition de matériels pour le service technique chez BRICOMAN pour un montant de 1 520.80 €
- Autorise monsieur le maire à effectuer des demandes de subventions.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire


Raphaël NORBLIN